SAMEDI 29 AVRIL. On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souve-nun-Pont, n. 320; chez les dames Mahoux et de Savorus, maison joignante; et M. Latoua, impri-neur-libraire, rue du Pont-d'He, continuera à rece-ror, concurremment avec les autres bureaux, les avis ANGLETERRE. Londres, le 23 avril. — Le ministère anglais a rempli, dans

Année 1826. - Nº 102.

On recoit aussi des abonnemens chez M. Berthot) ibraire, marché au bois, a Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes la royaume.

Le prix de l'abonnement est de 4 flor. 25 cts. P.-B. pai trimestre pour Liège, et de 5 flor. 19 cts. P.-B., pour les autres villes du royaume.

a seance de la chambre des communes d'hier soir, l'engagement qu'il avait pris , il y a deux ans , envers le parlement , de resoncer à l'alien-bill aussitôt que cet acte ne serait plus né-

Le gouvernement du roi, a dit M. Peel, ne pense point devoir vous demander la prolongation de l'alien-bill, dont l'effet doit expirer au mois de novembre prochain, ni vous proposer aucane mesure qui puisse affecter les étrangers qui jugent à popos de venir s'établir dans ce pays, ou les forcer de le quittr, hors des cas où les sujets même de S. M. y sont contraints pries lois. Les étrangers ne seront plus astreints désormais qu'à hire connaître à l'administration leurs noms et le lieu de leur résience. Les ministres ne consentiraient certainement point à se assisir de ce pouvoir, s'ils n'avaient attentivement observé la conduite des étrangers qui étaient sabordonnés à l'action de lallen-bill, et s'ils n'étaient autorisés à dire qu'il n'existe point a moindre sujet de penser que ces étrangers abuseront des pririlèges qui vont leur être conférés. Plusieurs de ceux qui sont dans ce pays ont été obligés de s'y réfugier à cause des dissenbons intestines qui malheureusement desolent leur terre natale. , je suis heureux de le dire, ils ont trouvé un asile hosplalier, et reçu les consolations de tous les partis qui, sans distinction , ont sympathisé avec leurs infortunes. Ce serait donc mal reconnaître la générosité anglaise que de faire de cette lere, où au jour de leur malheur ils ont trouvé le repos et la scurité, un théâtre de cabale et de conspiration. Cela n'est point

M. Hobhouse et plusieurs autres membres de l'oposition ont describin par de grands éloges la mesure libérale annoncée par li Peel, et la chambre a accordé à l'unanimité à cet honorable Reclaire la permission de lui présenter en remplacement de l'aapbill, un autre bill rédigé dans l'esprit indiqué ci-dessus.

le reste de la séance a été consacré à la discussion d'une motion M. Smith, tendant à interdire aux magistrats, protecteurs narels des esclaves dans les colonies, la faculté d'employer en manière des esclaves à leur service. Cette motion, comallue par MM. Wilmot Horton, Canning et Baring, a été rejetée sans qu'il y ait eu division.

FRANCE.

Paris, le 25 avril. - On assure que M. le procureur du roi a de le correctionnelle contre M. l'abbé de la Mennais.

M. Théodore Monnier, d'Angers, ancien officier supérieur, risodore Monnier, a Angers, ancien contrôles de develier de la légion d'honneur, qui a été rayé des contrôles de l'imée en 1822, pour avoir pris du service en Grèce, vient embrasser le protestantisme.

Des voleurs se sont introduits, la nuit dernière, dans l'ases voleurs se sont introduits, la nuit dellur a fallu bri-garda changeur Joseph; pour y pénétrer, il leur a fallu brila barreaux de fer dont la croisée est garnie. On dit qu'ils role pour 2000 francs de cendres non lavées et une grande milité de galons destinés à la fonte. Les soupçons se sont les sur un ouvrier que M. Joseph avait renvoyé depuis peu pars la police s'est transportée chez lui. Nous ignorons en-requels ont été les résultats de cette recherche.

le 3e régiment de dragnons en garnison à Lille suit en ce moment bode d'instruction qu'on n'a pas encore remarqué dans cette ville, acun des régimens de cavalerie qui y ont tenu garnison. Chaque depuis le rer avril, un peloton en tenue de route, armes et bagages, ant le fourrage nécessaire pour quatre jours de marche, sort de la ous le contrage nécessaire pour quatre jours de marche, sort de la découverte le commandement d'un officier, chargé d'aller à la découverte dout let point qui lui est désigné, en prenant toutes les précautions à la guerre. A son retour, il fait un rapport détaillé dans lequel il déerrain qu'il a parcouru ainsi que le lieu sur lequel il a été dirigé et les que l'un et l'autre présenteraient aux différentes armes en cas d'at-

ode d'enseignement militaire est très avantageux pour les jeunes qu'il accoulume à juger habituellement le terrain qui s'offre à

La Gazette de Lisbonne fait connaître que dans une audience dière accordée à sir W. A'Court par la princesse régente, plomate a offert à S. A. R., ainsi qu'au Portugal, au nom ouvernement anglais, la même amitié et le même appui avait offert au feu roi. Sir W. A'Court a ajouté que, preuve de ces sentimens, S. M. B. conservait son escadre la Taga. le Tage, qu'elle était designée à rendre au gouvernement la cour mêmes services qu'elle rendrait à S. M. B. la cour royale de Toulouse a rendu le 19 de ce mois son

arrêt dans le procès de la revue méridionale. Me. Romiguières, défenseur des prévenus a improvisé une plaidoirie éloquente qui offre plusieurs passages sublimes. Nous en citons les traits suivants, où l'orateur peint les malheurs des Grecs, les der-niers désastres de Missolonghi, et la froide apathie des cabinets

» Quel moment chosirait-on d'ailleurs pour comprimer la pensée, vexer les écrivains, environner le clergé de l'inviolabilité réclamée pour lui par les premiers juges? Celui où éclate le vaste système de l'invasion du spirituel dans le temporel!

Les amateurs de ces projets d'envahissement prétextent leur piété, leur désir de faire triompher la religion et la eroix. Ah! que, si telle était leur unique ambition, l'occasion est belle!

« Lorsque le dernier des Constantins tomba sous le cimeterre du féroce Mahomet II, le pape, les évêques d'Italie et de France, oubliant les discordes du concile de Florence et le déplorable schisme des églises d'Orient et d'Occident, armèrent, publièrent une croisade, appelèrent les croisés à Ancône. Des divisions entre les princes catholiques firent avorter ces préparatifs. Du moins les lévites avaient fait leur devoir.

« Aujourd'hui une population entière périt en masse. En un jour, en un instant, elle donne plus de martyrs que n'en firent les persécutions des Tibère et des Dioclétien. On dit que sur cette plage désolée, des Français souillent le nom sacré de la patrie en pretant leur odieux secours à l'infame musulman.... Un seul Français nous lave de cet affront.... et ce Français est un proscrit!... Oh! quel beau sujet de stations pour une armée chrétienne et française qu'une expédition dans la Grèce, sous le double étendard des lis et de la croix !....

« Vénérable patriarche de Constantinople, bien autrement persécuté, martyrisé que ne le furent les deux derniers chefs de l'église catholique, et vous, chastes filles de Scio, victimes à la fois de la plus effrénée lubricité et de la plus inconcevable barbarie, vous à qui le Turc arrachait à la fois la virginité et la vie;.... Ruines fumantes, marais ensanglantés de Missolonghi; Faible et héroïque garnison, si pieusement résignée à la mort, encore debout pour défendre ces milliers de femmes, d'enfans, de viellards confiés à ta garde, Grecs, morts ou vivans, combien vous tressailleriez si la croix latine, s'élançant au secours de la croix grecque, les trompettes françaises vous annonçaient des vengeurs!

» Mais non... le Grec est schismatique ! gloire au croissant!.... Les Grecs sont des rebelles! protection à la légitimité du Grand-Turc !.... Et dans les nombreuses prières du jubilé , pas un mot pour nos frères d'Orient ! »

» C'est, dit-on, qu'il faut rester en France pour veiller sur la conspiration qui tend à renverser l'autel pour renverser le trône; et les premiers juges en proclament l'existence, eux qui reculèrent, l'an passé, devant l'idée de faire du sieur d'Aldéguier un fauteur du régicide, en ont fait tout à l'heure un

" Une conspiration! oui, elle existe; elle est flagrante; elle couvre la France de son immense réseau. Signalée non-seulement par les écrivains libéraux, mais par les Fiévée, les Châteaubriand, les Montlosier; signalée par les cours royales de Paris et de Douai, elle est enfin dénoncée au roi par les évêques de France!

» Quant à celle qui tendrait au renversement de l'autel et du trône, elle n'existe pas. Ceux qui l'allèguent n'y croient

L'orateur tire ici ses preuves de l'état de la France, de la direction des esprits, et de la nature des produits modernes de

" Non continue-t-il, on ne veut ni renverser les autels, ni renverser le trône.

Mais nous voulons ce que voulait Bossuet, qui, n'en déplaise au journal ecclésiastique de Rome, n'était pas un hérétique; ce que doivent vouloir les princes qui n'ont pas oublié l'histoire des rois rasés, tondus, cloîtrés, interdits, assassinés... Nous voulons un roi libre de toute domination extérieure et qui ne releve que de la charte. Nous voulons un clergé, des principes qui ne placent pas l'état dans la religion, quand, aux yeux de la loi civile et politique, la religion ne fait qu'une partie de nos institutions. Surtout nous ne voulons pas qu'il soit permis à un évêque de provoquer la contre-révolution dans ses lettres pastorales et dans ses mandemens, d'outrager la plus sainte des autorités, l'autorité de la chose jugée. Nous ne voulons pas les jésuites... Guibres du dernier des Valois..

(Ici de nouveaux et nombreux applaudissemens interrompent

M. le procureur-général requiert qu'il soit enjoint au public de se contenir, et à l'avocat de rentrer dans son sujet. La cour se levait pour opiner. Me Romiguières demande à être

Messieurs, dit-il, je suis entièrement dans mon sujet, car je combats un des motifs du jugement attaqué. Du reste, j'ai fini... Elle est irrégulière (faisant allusion aux applaudissemens)... Mais je ne trouverais pas une aussi belle péroraison, et je n'ai plus qu'un mot à vous dire.

· Lorsque sans ambition de plaire, le magistrat plaît à l'opinion publique, il en reçoit sa plus digne récompense... »

Cour d'assises de la Seine.

Les Italiens accusés de l'assassinat commis sur la personne de M. Joseph, changeur au Palais-Royal, ont comparu aujourd'hui devant la cour d'assises. Ce sont deux jeunes hommes. Le premier, Malagutti, a vingt-trois ans. Il est né à Bologne, où il a déjà été condamné à huit mois de prison pour avoir tué un voleur; il exerçait à Paris la profession de ser-rurier mécanicien. Le second Ratta, n'a que dix-neuf ans; sa physionomie paraît assez douce ; il élait employé à l'imprimerie royale comme

D'après l'acte d'accusation et les aveux qu'ils ont fait pendant l'instruc-tion du procès, c'est Malagutti qui a conçu le projet de voler un changeur,

projet auquel Ratta consentit à prendre part. Pour parvenir à ce but, ilsavaient déjà coupé le grillage en fil de fer; mais, comme on s'en aperçut, les précantions que l'on prit empêchèrent la consommation du vol. Ils résolurent alors de voler l'un des changeurs du Palais-Royal, et la boutique de M. Joseph, dans laquelleils remarquaient moins de personnes employées à la garde du comptoir, fut choisie par eux. Malagutti était d'avis qu'il fallait tuer : aussi avait-il fabriqué des stilets avec des broches pointues, longues de neuf pouces environ, et fixées à des man-

On sait qu'ils se présentèrent chez le changeur sous le prétexte de de-mander à changer des pièces d'or ; que Malagutti tira de sa poche des pièces de monnaie qu'il laissa tomber, et que c'est en faisant semblant de les chercher que Malagutti parvint à entraîner M. Joseph dans l'arrière-bouique, où il lui porta plusieurs coups de stilet; mais, comme il ne pouvait à lui seul venir à bout de M. Joseph, qui se débattait, il cria à son camarade: Picci (frappe), et Ratta répondit à ce cri par plusieurs

Un dernier coup de stilet fut donné par Malagutti dans le bas-ventre et M. Joseph s'évanouit après l'avoir reçu. L'arme demeura dans la plaie. Je lui ai donné le coup de grâce, dit Malagutti; prends l'or. Ratta s'empara de celui qui était exposé sur le devant de la boutique.

Aujourd'hui, ils ont persisté dans leurs aveux; mais ils ont prétendu qu'ils ne voulgient pas tuer; que leur dessein était seulement de faire peur; voilà pourquoi ils étaient armés.

M. Joseph a été le premier témoin entendu. Il était extrêmement ému. Il a demandé qu'on fit grâce à ses assassins.

On sait qu'ils ont été arrêtés à l'une des barrières de Paris. Ils avaient caché leur or dans un trou hors des murs Ils furent le chercher pour le cacher dans une meule creusée au centre. Ratta avait huit mille fr. dans son chapeau; un employé de l'octroi s'apercevant que cet homme avait quelque chose de pesant sur la tête, crut qu'il entrait des marchandises en fraude, et lui enjoignit d'entrer au bureau pour examiner ce qu'il portait, et la police qui les suivait se saisit de leurs personnes

quelques instans après.

Ratta, pendant les débats, a baissé la tête et a souvent pleuré : il m'a pas voulu regarder les stilets qu'un huissier lui présentait pour les reconnaître. Malagutti était calme.

Ils ont été condamnés tous deux à la peine de mort.

Aujourd'hui , la chambre des pairs a rejeté par 132 voix contre 54, l'art. additionnel proposé par la commission au projet de loi relatif à l'indemnité de St.-Domingue.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. - Séance du 24 avril.

L'ordre du jour est l'ouverture de la discussion sur le projet de loi concermant le réglement des comptes définitifs de l'exercice de 1814.

M. Labbey de Pompières a la parole contre le projet arrivant au bud-

jet de l'intérieur, l'orateur s'exprime en ces termes: J'arrive à ce ministère si habile à la dépense, si lent au travail, cité par la commission royale pour ses retards dans la transmission des documens relatifs à la comptabilité, et auquel M. de Marbois a tracé d'une main sûre et savante les devoirs imposés à un ministre digne d'une telle place : mais vaines paroles ; elles n'ont point été entendues du monseigneur

breton. Le noble pair s'était exprimé en trop bon français. Si les reproches adressés de toutes parts à M. Corbière sur sa lenteur à s'ocsuper des affaires générales sont mérités, je dois à la vérité d'affirmer qu'il

est tels intérêts particuliers qui réveillent sa paresse. Depuis qu'an de nos collègues a dit que la présidence du conseil serait plus convenablement placée à l'intérieur qu'aux finances, depuis qu'un antre a proclamé ce ministre l'administrateur en chef de nos ménages, M. le comte a pensé que ses attributions étaient sans bornes, l'esprit d'envahis-sement l'a saisi; il a voulu jouir de toutes les gloires, même de celle de directeur de théâtre ; il s'est fait monarque du Vaudeville ; il s'est emparé de la propriété de deux cents citoyens qu'il voulait ruiner en dépit d'arrêts, on dernier ressort, rendus pour mettre fin à la malversation et au gaspillage que son excellence prolégeait. Enfin, c'était l'hydre qui dévorait ses sujets,

et la toute puissance seule a pu lui ravir sa proie. L'orateur termine en rapelant les vues d'économies développées autrefois par MM. Corbière et de Villèle, simples députés, et se plaint que ces messieurs, devenus ministres, au lieu de diminuer les dépenses, les aient ac-

Après quelques légers débats les art. 1 et 2 sont adoptés. L'article premier annule 4,743,279 francs de crédits, accordés aux divers

L'art. 2 annule 5,353,951 f. de crédits affectés au service des départemens

pour les dépenses variables et pour celles du cadastre. Les débats s'ouvrent sur l'article 3 qui accorde un supplément de crédits de 25,756,238 f. aux divers ministères ; la discussion en sera continuée

M. Casimir-Périer a déposé sur le bureau la propositionsuivante, qui sera

discutée demain en séance publique : « Conformément à l'article 115 de la loi du 28 avril 1816, qui place, de la manière la plus spéciale, la caisse d'amortissement sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative, j'ai l'honneur de proposer à la chambre qu'il soit formé une comnission à l'effet d'examiner et les rachats faits par belle caisse, et qui ont eu lieu uniquement en 3 p. 100, ne constituent

pas une infraction matérielle à la loi du 28 avril 1816, et s'ils n'ont pur porté atteinte au crédit de l'état, ainsi qu'aux intérêts des porteurs de 5 p. 100, qui ont été dépouillés par là de la garantie protectrice de l'amora tissement, consacrée par cette loi.

Cours de la bourse du 25 avril. - Rentes 5 p. 010. Jouiss. du 22 sept. 1825, 96 fr. 90 c.—4 112 p. 010, jouiss. 00 — Rentes 3 p. 010; jouiss. du 22 déc., 65 fr. 05 — Act. de la banque, 2015 00. c. Emprunt royal d'Espagne 1826, 44 174. — Emprunt d'Haîti, 765 fr. 00 c. La fin du mois. Cinq pour cent. A 3 heures 00 fr. 00 c. Trois pour cent A 3 heures 64 fr. oo c.

PAYS -BAS.

LIÉGE, LE 28 AVRIL.

On mande de Trieste, le 14 avril.

" Des lettres de Corfou, du 28 mars, annoncent qu'Ibrahimpacha a de nouveau attaqué, les 23, 24 et 25 mars, Missolonghi de tous les côtés, mais qu'il a été repoussé avec une tres grande perte, et que le 25, il a été blessé mortellement au moment où il voulait monter à la brêche, qui était déjà ouverte. L'enthousiasme pour les défenseurs de Missolonghi est à son comble dans les iles Ioniennes. »

(Gazette d'Augsbourg.)

- Il paraît qu'une bande nombreuse de 'malfaiteurs a organisé le vol dans la province du Brabant septentrional. Outre les cinq individus dont la brigade de Boxtel a si heureusement déjoué les complots dans la nuit du 15 au 16, on vient d'en arrêter encore six antres. On a découvert dans leurs demeures quantité d'objets enlevés de nuit avec effraction, et qui ont été reconnus par les propriétaires.

- On a su par des journaux étrangers que le cabinet russeavait envoyé à Constantinople un ultimatum, par lequel il exige que la Valachie et la Moldavie soient évacuées par les Tures; et qu'à défaut de son adhésion , la Porte ottomane est menacée d'une invasion de troupes russes; un journal de La Haye ajoute que le duc de Wellington, au nom du cabinet anglais, aurait appuyé cet ultimatum, auquel il doit être répondu sous six semaines. (Journal de la Belgique.)

Le Journal de Bruxelles, en rendant compte de la quatrième représentation de la Dame blanche, épuise toutes les formules possibles d'éloges; qu'on en juge par cette seule phrase & « Ce mot de chef-d'œuvre, le complément du langage hyperbolique dans les arts, semble insuffisant et presque mesquin quand on l'applique à la partition de la Dame blanche. » Que restait-il à dire après cela.

Prohibition d'enterrer dans les églises. - L'empereur da Brésil ayant résolu de mettre un terme à la coatume superslitiense d'enterrer les morts dans les églises, dans les catacombes ou dans les cimétières de l'intérieur de la capitale, ce qui muit à la salubrité de la ville et donne lieu à beaucoup de maladies par mi les voisins de ces lieux de corruption , a ordonné que l'on prit les mesures convenables pour faire cesser cet abus.

Tout ce qui regarde la Grèce est devenu une question d'erdre du jour. Tout ce qui peut faire connaître cette héroïque contrée est recherché et lu avidement. Nous ne craignons donc pas d'emprunter encore quelques détails sur Athènes à l'excellent ouvrage de M. le comte Pecchio, la Grèce au printemps de 1825, que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de citer.

ATHÈNES. — « Je m'éveillai le matin sous le ciel riant de l'Altique; je cherchais des yeux, avec empressement; le Pirée, l'antique et célèbre Pirée ; et je découvris , avec douleur, un port peu sûr et quelques ruines semées ça et là près de la mer; mais jo regardai plus loin et j'apperçus le Panthéon s'élevant au-dessus de l'acropole d'Athènes, magnifique récompense de toutes les fatigues du voyage. Après deux heures de marche parmi les oliviers et les vignes j'entrai dans Athènes. Les rues étaient remplies de pallicares; mais les maisons étaient vides et démeublées. En hiver, la population varie de douze à quatorze mille âmes i en été, il ne reste que trois cuit de douze à quatorze mille âmes i défense de en été, il ne reste que trois mille hommes pour la défense de la ville. La forteresse de l'acropole n'exige qu'une garnison de cing cents hommes. cinq cents homme. Elle est abondamment pourvue d'eau et de provisions de toute espèce. Le général Gouras, l'a mise en élate de soutenir un sière de la lateration de lateration de lateration de la lateration de la lateration de later de soutenir un siège de deux ans. La ville n'est protégée que par un mur, derrière lequel on place, selon que l'occasion l'existe deux ou trois mille tireille par le lequel on place, selon que l'occasion l'existe deux ou trois mille tireille par le lequel on place, selon que l'occasion l'existe con deux ou trois mille tireille par le lequel de l'occasion l'existe con deux ou trois mille tireille par le lequel de l'occasion l'existe con de le le lequel de l'occasion l'existe con de le lequel de lequel de le lequel de le lequel de le lequel de le lequel de lequel de le lequel de lequ deux ou trois mille tirailleurs. Ce serait une triste défense contra des trailleurs des serait une triste défense contra des trailleurs. tre des troupes régulières européennes; mais pour arrêter pute armée turque, il suffit d'un mur. En 1822, un fossé a saute Missolonghi de l'invasion de vingt mille Turcs... Si les Tarcs voulaient prendre Athènes de force, ils n'acheteraient de leur sang que quelques morceaux de pierres. A l'exception de quelques mais sons : le reste de la citte de leur sur le reste d sons, le reste de la ville n'est qu'un amas de ruines désertes.

C'est dans le Pnyx, maintenant hors des murs que le peuple réunit encore dans les transfer des les transfer des murs que le peuple les transfer de la puis l'antique l se réunit encore dans les temps de tranquillité. C'est là que l'année dernière. née dernière, furent élus les représentans d'Athènes. Quand la ville est menacée des incompany de la contra del la contra de la contra del la contra del la contra de la contra del contra de la contra del la contra del contra del la contra del l ville est menacée des incursions des Turcs, le peuple se rendhe bituellement sons le magnifications des Turcs de peuple se rendhe bituellement sous le magnifique portique du temple de These

Un soir, le bruit se répandit que les Turcs étaient à Mara-on ; aussitôt tons les chandit que les Turcs étaient à le fis le d'où l'on découvre une grande étendue de pays. thon; aussitôt tous les pallicares conrurent à leur poste. Je fis le tour des murailles pour character de murailles pour de muraille tour des murailles pour observer leur manière de monter la garde. La garnison, dont la plus La garnison, dont la plus grande partie était formée de citoyens d'Athènes et de paysane d'Athènes et d'Ath d'Athènes et de paysans de l'Attique, passa la nuit sur les murs. La moitié d'entr'enz était La moitié d'entr'eux était postée sur les tours qui flanquent les murailles, taudis que d'autres, enveloppés dans leurs capotes dormaient en plein air le serveloppés dans leurs capotes dormaient en plein air le serveloppés dans leurs capotes de la citadelle serveloppés de la citadelle serveloppes de la citadell dormaient en plein air. Le mot d'ordre, donné de la citadelle, e repétait de bouche en bouche sur toute la longueur des rempris La nuit était obscure; nne seule lanterne brillait dans l'aropole, au sommet d'une vieille tour. C'était là qu'était renfermé a général Odyssée, qui, après avoir combattu des premiers compala liberté de la Grèce, devint en peu de mois, rebelle à

ly a depuis long-tems à Athènes une école ou lycée, dans lapelle on apprend le grec, l'italien et l'histoire. Elle possède me petite bibliothèque, et compte environ une soixantaine

Depuis la révolution, on a établi deux écoles d'enseignement notuel, l'une de garçons, l'autre de filles. La première fut ourate au mois d'octobre 1824, et la seconde au mois de janvier want. Chacune de ces écoles a plus de cent élèves. Elles ont depuis peu transférées à Salamine, ainsi que la presse qui at à l'impression d'un journal dirigé par Psilla , jeune homme ussi distingué par ses talens que par son patriotisme.

MISTOIRE GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE DE L'EUROPE,

Depuis les dernières années du cinquième siècle jusques vers le milieu du dix-huitième, par le comte de Lacépède.

Aen juger par la lecture du discours préliminaire et même 2 premiers volumes, dont le second finit à peu près avec le me de Charlemagne, cet ouvrage pourra être rangé au nombre s productions essentiellement philosophiques. Fidèle aux préptes d'une inflexible impartialité, M. de Lacépède n'a pas ensagé l'histoire comme un arsenal où l'esprit de parti cherche sarmes pour soutenir un système embrassé d'avance dans l'inhet de telle forme de gouvernement, ou de telle opinion, mais lubt comme une mine féconde en exemples de tout genre et en sons très variées qu'il cherche à reproduire dans leur pureté native sus paraître s'inquiéter des conséquences que l'on peut tirer de mdiversité. Toutefois , il ne recule pas, comme M. de Barante, rant la tâche d'exposer lui-même les réflexions que lui inspire m sujet, et en cela il nous semble avoir un mérite de plus que lastre auteur de l'histoire des ducs de Bourgogne.

Le scribitur ad narra ndum (1) ne nous paraît pas l'unique theple tonjours bon à suivre, et sil fallait peut-être toute la mité dramatique des événemens choisis pour sujet par M. Barante, pour qu'on ne soit pas tenté en lisant son onvrage traduire son épigraphe par Scribitur ad scribendum.

En apprenant que M. de Lacépède, sans renoncer à présenter observations que lui suggère son sujet a évité avec soin l'esde système, ceux qui sont plus touchés, dans une histoire, l'unité épique, si je puis m'exprimer ainsi, que de l'imparexactitude du narrateur, seront tentés de craindre peut être alabsence de but ne répande de la froideur dans la composion, parcequ'il est plus facile d'entretenir un vif intérêt dans rest qui tend vers un point déterminé, que dans une nardionqui semblerait devoir marcher au hasard faute de but.

ll ben est pas ainsi : l'auteur à un but , et celui qui conat le mieux aux écrivains qui s'occupent de l'histoire. Le n'est pas de rien prouver, mais de chercher ingénuement dexposer de même la marche de la civilisation. Il ne s'efnce point, pour flatter notre désir, de cacher ou d'altérer les di qui pourraient faire craindre parfois qu'elle ne fût retrode il développe sans timidité les causes qui l'ont rajentie; expose aussi, avec complaisance, les faits qui semblent bir son invincible prédestination à rompre ou franchir tôt o 1 d lous les obstacles qu'elle rencontre.

lont ce que cette vérité a de consolant n'a pas séduit M. lacépède au point de le porter à faire de son histoire une qui ent pour objet de la prouver, mais il a trouvé qu'elle sortait assez souvent des faits nombreux qui remplissent la ande période qu'il a choisie, pour en faire l'objet le plus hael de ses réflexions, et en quelque sorte un point de mire dische de ne jamais perdre de vue, lors même que son imdislité le force à s'en éloigner avec la barbarie du moyen Vollà ce qui donne la vie, le mouvement, l'intérêt le plus tant et l'unité la plus majestueuse à ces faits multipliés et qui remplissent l'histoire depuis Clovis jusqu'à Charen et que l'on trouve si confus et si rebutans dans la plu-

et des autres historiens. listoire générale de M. de Lacépède est physique et civile, ous ce rapport elle offre un caractère particulier assez remarmontré les ressources qu'offre à l'histoire politique l'étude tels ressources qu'onre à l'instant par ent fait des changemens que le tems et les hommes ont fait a la surface du globe; mais il appartenait à un savant naposit de l'instruction de la surface du globe; mais il apparient transcribe d'exploiter en grand les richesses de cette mine féconde profit de l'histoire générale.

Le style de ces deux premiers volumes et même du discours nimaire n'est pas toujours égal, et quoiqu'en disent les édion sent trop souvent en le lisant que l'élégant et magniposition de Buffon n'avait pas mis la dernière main à cette position. L'éclat même de quelques parties plus soignées acdisparton. L'éclat même de quelques parties plus sorgueroir à la partout on retrouve cette abondance d'expressions et rasses qui, dans tous les écrits de M. de Lacépède répond à nchesse de son vaste savoir, de sa sage raison, de sa senbilité ande et de sa brillante imagination; mais un goût sévère aiet de sa brillante imagination; mais un gour sur la la parfuis è retrancher de cet excès de luxe qui nuit à la on et à la vigueur du style.

pigraphe de Quintillien, prise par M. de Barante.

de l'histoire, le parti que l'historien pouvait tirer de retude de l'acceptante de l'et de l'e a le premier qui l'ait appliquée à l'histoire générale de l'Europe.

Qu'on lise, dans le discours préliminaire, l'exposé des causes de la grandeur et de la décadence de l'empire romain, où M. de Lacépède a trouvé le moyen de résumer et d'enrichir encore, dans un espace très resserré, les rapides apperçus de Bossuet et de Montesquieu; que l'on examine attentivement le tableau de la Germanie et des Gaules, l'état des arts dans l'empire romain au cinquième siècle, et l'on sera convaincu que l'auteur de ces belles pages aurait lui-même reconnu l'excessive facilité qui a dicté beaucoup d'autres parties.

Nous terminerons par une courte citation que nous ne choisissons pas dans les morceaux brillans que nous venons de signaler, parce que nous préférons donner une idée de l'emploi qu'il sait faire de ses connaissances géologiques pour éclaircir l'histoire, et parce cette citation de l'histoire physique de notre Europe est ellemême, au moins autant que l'histoire politique, une preuve des progrès que nous avons fait en civilisation.

Voici le tableau que présente l'auteur de l'état des contrées qui composaient l'empire français il y a quelques années:

» Si l'on jette les yeux sur la mappe-monde, on verra aise-» ment que sur aucune partie de la surface du globe on ne peut » rencontrer vers les mêmes degrés de latitude, un espace aussi grand , aussi fertile, aussi bien entouré de barrières naturelles, aussi arrosé par de larges rivières, offrant tant de ports, d'embouchures, de fleuves, de rivages hospitaliers, montrant par » tout tant d'élémens de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de la navigation, et si favorable à cette culture du sentiment et de l'esprit, que produisent nécessairement la pureté du ciel , la douceur de la température , la beauté du pays, la variété des images, la force des sensations, la vivacité des » idées, les communications sans cesse renouvellées et cette espèce d'électricité morale qui enfante les prodiges. » Opposons maintenant à ce tableau, que j'abrège, celui d'une

partie de l'Europe à la fin du 5° siècle : « Dans quelques contrées de l'Espagne, et surtont de la Gaule,

» où les Romains n'avaient, pour ainsi dire, que des colonies » ou des places fortes, et des camps retranchés, il s'en fallait de beaucoup que le pays présentât un aspect très différent de celui de l'antique Germanie. « Il montrait encore une grande partie de ces vieilles forêts

que le tems et la superstition avaient consacrées. Des pluies bien plus abondantes qu'à des époques beaucoup plus rapprochées de nous, tombaient sur ces bois élevés et immenses; le cours des eaux que l'art n'avait encore ni réglé, ni débarrassé de ses obstacles, arrêté sans cesse par les rochers, par les éboule-» mens et par les arbres entassés, formait, sous ces forêts épais-» ses, des marais inabordables, repaire fangenx des insectes et des reptiles, et retraite obscure des animaux dont l'humi-» dité est le premier besoin, ainsi que de cenx qui y cherchaient

» un azile contre les peuples chasseurs, dont la principale occu-» pation était de les poursuivre. Le soleil de l'été ne pouvant dessécher qu'à demi ces terrains inondés, des vapours pestilentielles s'en élevaient pendant la saison des chaleurs, et ré-» pandaient autour de ces cloaques les maladies et la mort. Les » savanes noyées de l'Amérique méridionale, décrites par tant » de voyageurs et si bien peintes par l'illustre baron de Hom-

» boldt, donnent une image de ces marais dangereux et boisés, dont » nous pouvons encore voir les restes et les produits remarques » bles dans les tourbières, les troncs d'arbres plus ou mois » térés et les débris de végétaux encore indigènes

» couvre en fouillant la terre dans plusieurs vallées de E » on d'autres portions de l'Europe et qu'il fant cepondant » der de confondre avec des débris ou des empreis les " taux qui ne croissent plus sur le sol Français ou Brita.

» et qui y out été enfouis à des profondeurs plus on moins co » dérables à l'époque des révolutions physiques bien antérieures » aux premières êres de l'histoire. » Your Heels.

Par arrêté royal du 17 de ce mois , la commission permanente du syndicat d'amortissement a été autorisée à émettre son plan d'une négociation pour le placement d'un capital de quarante millions en certificats de rentes remboursables sur les domaines , provenant de la négociation de cent millions de florins, ouverte par avis du 19 juin 1824. Cette négociation est

Premièrement , à l'effet de trouver les fonds nécessaires pour satisfaire aux obligations, sous lesquelles les domaines ont été cédés au syndicat d'amortissement, par la loi du 27 décembre 1822. (Journal

Deuxièmement, à couvrir les frais de réparation des dommages essuyés la loi du 3 mars 1825 ((Journal Officiel, n. 31), à une somme de huit

Troisièmement , à l'effet de pourvoir aux besoins des possessions d'outremer , fixes par la loi du 23 mars 1826 (Journal Officiel, n. 12), au mobtant de vingt millions de florius.

La prédite négociation servira en outre, à faire cesser la difficulté que les acquéreurs des domaines éprouvent à se procurer les certificats de rentes remboursables, nécessaires au paiement des prix de leurs acquisitions, ainsi qu'à satissaire au désir de plusieurs porteurs de la dette dissérée de pouvoir convertir ladite dette et les billets de sort y appartenants en valeurs portant intérêt, et d'être admis par anticipation à l'échange en dette active, des billets de sort, sortis au tirage, fait en vertu de la loi du 25 décembre 1824 (Journal officiel, nº 77), pour les années 1827, jusques et

(Les billets de sort, sortis pour les années 1827—1849, avec un copital de f. 1000 de la dette différée, pour chaque billet de sort, seront reçus pour un capital en dette active, déclinant successivement par année de f.

Un arrêté royal du 18 de ce mois, porte que le blanchissage des cotons à l'usage des imprimeries de coton, est compris sous la dénomination gonérale de blanchisseries employées dans le reglement établi par arrêté 10 juin dernier , relatif à l'exemption de l'accise sur le sel brut , et que p consequent ce reglement est aussi applicableaux imprimeurs de toiles de coton qui les blanchissent eux-mêmes...

NOUVELLES LITTÉRAIRES ET DES ARTS.

Nous avons annoncé, il y a quelque tems, que l'université de Gottingue, se trouvant réunir en ce moment trois professeurs distingués qui ont accompli leur cinquantième année de professorat, avait organisé en leur honneur la célébration d'un jubilé. Celui-là du moins n'a été troublé par aucun de ces contretems qui feraient croire ailleurs que jubilé signifie pé-nitence ou affliction. A l'occasion de cette fête donnée à MM. Blumenbach, Eichhorn et Stromeyer, on a frappé une médaille d'argent très remarquable par la beauté de l'empreinte. C'est une Minerve prête à distribuer trois couronnes. L'université de Gottingue en a envoyé une à notre université, au nom de la communauté d'intérêts et de sentimens qui doivent unir étroitement tous ceux qui ont pour tâche de propager le culte des lettres et comme une marque particulière d'estime pour les professeurs de l'université de Liége. Youth.

Samson, jadis acteur de l'Odéon, attaché aujourd'hui au théâtre français, vient de faire représenter avec succès une comédie nouvelle en trois actes et en vers, intitulée : la belle Mère et le Gendre. « Le but de cette comédie dit un journal français, est un peu triste : il tend à prouver que la paix dans les nouveaux ménages est presque tonjours troublée par la présence des grands parens, que l'autorité maternelle cesse après la béné-diction nuptiale ; et que deux jeunes époux commettent une grande imprudence en admettant un tiers dont les goûts, et les habitudes du commandement sont en opposition avec cet axiome de justice : que chacun est maître chez soi. Cette vérité triste , mais incontestable , M. Samson l'a développée avec talent. Les caractères sont bien dessinés ; le dialogue est comique et naturel, tout décèle enfin dans cet ouvrage un esprit d'observation peu commun, et une connaissance du monde qu'un comédien livré à l'étude de son art trouve rarement l'occasion d'acquerir. »

COMMERCE ET INDUSTRIE.

Une lettre particulière, datée de Mexico, le 1er février dernier contient quelques nouvelles intéressantes sur les progrès de la prospérité de ce pays. Les détails sont empruntés en partie dans le mémoire présenté au congres de Mexico par le ministre des finances. Tout est expesé dans ce document avec la plus grande exactitude et livré à l'examen du

Le revenu effectif de l'année dernière a excédé les évaluations de plus d'un million de dollars. Voici l'évaluation de l'année actuelle :

17,658,942 dollars. Revenu 16,666,463.

L'intérêt des emprunts étrangers est compris dans la dépense.

« Les droits de douane doivent être réduits à 34 010; en outre un grand changement doit être apporté dans le tarif pour l'évaluation sur laquelle les droits sont perçus, de sorte que la réduction sera réellement plus con-sidérable. Les recettes des douanes de la Vera-Cruz et d'Alvarado dans le mois de décembre ont été de 600,000 dollars.

· On a frappé à la monnaie de Mexico, pendant l'année dernière, pour une semme d'un million de dollars par mois, terme moyen. Le résultat du monnayage sera probablement doublé dans le cours de cette année, et il n'y a pas de doute qu'en 1827 on ne frappe pour 30 millions de dellars.

Une feuille de Lyon annonce qu'il existe maintenant en cette ville 20,101 métiers pour la fabrication de soieries, dont 913 seulement sont en repos.

BOURSE D'ANVERS , du 27 avril. - EFFETS PUBLICS. - Ils res-

tent dans la même situation.

Changes. - L'Amsterdam court s'est fait a la cote ; le Londres n'a pas été demandé; le Paris s'est traité a la cote ; le Francfort court et a six semaines ont été offerts; le papier à trois mois s'est placé a la cote; le Ham-bourg a été demandé a la cote.

MARCHANDISES. - Il s'en est peu vendu.

EFFET PUB.	COURS.	CHANGES.	A COURTS JOURS.	A 2 M.	A 3. M
P. B. Dette activ. Différée. Obl. du S. Act. S. C.	4 10	Londres. Paris. Franc.	47 178 010	4012 112 P 46 13[160]0 35,114 P	

BOURSE D'AMSTERDAM, du 26 avril. — Dette active, 51 314 52 112 52. Différée, 13116 718 1051128. Bill. de chance, 17 314 18 114 17 718. Synd d'am. 93 93 314 118. Rentes remb., 85 114 314 318. Lots de, oo. Act. soc. de comm. 83 112 84 83 318.

PRIX DES GRAINS, à Liége, du 27 avril.

La rasière de froment, récolte de 1825, prix moyen. fl. 5 55 c. w de seigle, récolte de 1825, prix moyen. fl. 4 28 c.

A o h. du mat. 6 au-dessus o; à 3 h. ap. midi, 8 d. au-dessus.

ÉTAT CIVIL, du 27 avril. - Naissances : 4 garç., 4 filles. Mariages 2, Savoir; Entre

François-Auguste Ghilain, receveur des taxes municipales, faubourg Sainte-Marguerite, et Hubertine Borsu, sans profession, même fau-

Jean Michel Joseph Ignace Evrard Eusebe Kreitz, employé domicilié à Aix-la-Chapelle, et Anne Marie Hanen, sans profession, place Saint-

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

(12) Lundi prochain 1er mai, vers les 3 heures de relevée on vendra chez P. H. J. Duvivier , rue Velbruck , 12 Estampes encadrées.

(9) Cheval ardennois prenant 6 ans, servant à la selle et eu cabriolet, sera à vendre, landi ter mai, à l'hôtel du grandcerf, rue du Dragon-d'Or.

Belle vente de chevaux.

Mardi trois mai 1826, à midi, chez Lekeux, aubergiste, à Chokier, le notaire Delivaux, vendra vingt-quatre bons chevaux, voyants et avengles, propres au labour, pour les diligences et voitures et à tous usages. A crédit.

Il sera procédé par le ministère de maître Didien, en son étude à Diekirch, le lundi vingt neuf mai 1826, â dix heures du matin, à la vente publique de bois domaniaux, dépendans de l'inspection des eaux et forêts de Diekirch, grand duché de Luxembourg.

La description de ces bois se trouve dans le catalogne que l'on peut se procurer à raison de 15 cents chez l'inspecteur des forêts, les receveurs des domaines à Diekirch, Neuchâteau, Bouillon, Virton, Arlon, Etalle, Bastogne, Houffalize, Weltz, Luxenbourg, Echternach, Grevenmacher. Ainsi que chez tous les reseveurs des domaines des chefs lieux de provinces du royaume, Liége, le 20 avril 1826.

L'Administrateur des domaines, eaux et forêts du 5me ressort, Ferdinand DEL-MARMOL.

A sera procédé par le ministère de maître Lion en son étude à Dinant, le lundi cinq juin 1826, à dix heures du matin, à la vente publique de bois domaniaux, dépendans de l'inspection des eaux et forêts de Dinant, province de Namur.

La descriptions de ces bois se trouve dans le catalogue que l'on peut se procurer à raison de 30 cents chez l'inspecteur des eaux et forêts et les receveurs des domaines à Dinant, Namanr , Rochefort et Florennes ainsi que chez tous les receveurs des domaines des chefs-lieux de provinces du royaume.

Liége, le 20 avril 1826.

L'Administrateur des domaines eaux et forêts du 5me ressort, Ferdinand DEL-MARMOL.

On demande une servante, rue Féronstrée, n. 822.

Joli appartement garni à louer, marché neuf Nº 728.

Baignoire en zinc, à vendre, rue Basse-Sauvenière, n. 796.

() A leuer pour le 24 juin prochain, une belle grande maison avec jardins garnis d'arbres à fruits, et jouissant de la vue la plus agréable, située au bas de Pierreuse, n. 330, on peut la voir les lundi, mercredi et vendredi, depuis 2 jusqu'à cinq heures de relevée.

S'adresser pour connaître les prix et conditions chez M. De-PONTIÈRE, avoué, rue Basse-Sauvenière n. 800.

A vendre à des conditions avantageuses, ou à louer présentement une grande et commode maison, avec un vaste magasin, rue de l'Agneau, n. 426. S'adresser au n. 420, même rue. On pourrait l'échanger contre des terres ou des rentes bien

A vendre trois voitures à trois chevaux et à roues de 18 centimêtres presque neuves avec chaînes et cordes, s'adresser pour plus amples renseignemens, grande rue de Borcette, nº 472, à Aix-la-Chapelle.

AVIS.

Le huit mai 1826, aux dix heures du matin, il sera procédé, en l'étude du notaire Chapelle, à Huy, à la vente aux enchères publiques.

1. D'une belle grande et commode maison, à porte cochère, avec curie, cour, jardins et terrains, située à Huy, rue du marché aux bêtes, n. 371.

n. 371.

2. De dix huit bonniers métriques P.-B., ou environ de terre labourable et pâturage, le tont situé au petit Avin, en Condrooz, détenu par Gilles Delcuisinette.

S'adresser au n. 375, en la dite rue, pour avoir inspection de la maison et audit notaire CHAPELLE, pour connaître les titres de propriété et voir le cabier des chaperes. le cahier des charges.

L'on fait savoir qu'à la vente aux enchères des biens immel bles de Mile Marie-Magdelaine Fraiteur, qui a eu lieu par le ministère du notaire Delexhy, le 24 avril 1826, le promier let a été adjugé pour.

Les 2^{me}, 3°, 4° et 5^m° réunis.

Le 6^{mo}.

Le 1^{mo}.

Le 1^{mo}.

Le 1^{mo}.

Le 1^{mo}.

Conformement au cahier des charges, toute personne sol-Et le 7me. » du procès-verbal de vente en l'étude dudit notaire Delegar

à Liége. (882) A louer, pour en jouir de suite le châtean de Bas-Oha, situé au bord de la Meuse, à trois quarts de lient de la ville de Hurral de la Meuse, à trois quarts de lient de la ville de Hurral de la Meuse, à trois quarts de lient de la ville de Huy, dans un site très agréable, consistant en une belle habitation, avec écuries, remise et autres hâtimens et cing bonniers métri. et cinq bonniers métriques 23 perches P. B., jardin, parterre, terrasses, vigne et des terrasses, vigne et prairie, plantés d'arbres à fruits et d'a-grémens, le tout ne formant qu'un ensemble clos de murs plus un terrain en jacdir and qu'un ensemble clos de murs plus un terrain en jardin anglais, situé sur la hauteur à proxi-

S'adresser, pour connaître les prix et conditions, de Woot de Triver de Williams, de Constante, mité dudit château. M. Woot de Trine de War, et à M. Grégoire, notaire, tous deux demeurant rue Fouarges, à Huy.